



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réouverture des écoles

Question au Gouvernement n° 2935

Texte de la question

RÉOUVERTURE DES ÉCOLES

M. le président. La parole est à M. Sébastien Jumel.

M. Sébastien Jumel. Monsieur le Premier ministre, êtes-vous étonné que les deux tiers des Français soient opposés à la réouverture des écoles le 11 mai alors que nous vivons une crise sanitaire sans précédent ? Nous, pas.

Ce délai, c'est un président solitaire et omnipotent qui l'a décidé, contre l'avis des scientifiques – peut-être même contre le vôtre. Depuis, c'est le branle-bas pour se conformer à une injonction irréaliste qui se moque des familles, des maires et des enseignants.

Cette annonce précipitée a donc dû être adoucie en invoquant le volontariat. L'école de la République sur la base du volontariat ! À chaque jour son concept ! Désormais, c'est la lutte contre le décrochage scolaire sur la base du volontariat... Dans quel salon doré a-t-on élaboré cet argumentaire ?

Les maires, à qui l'État a repassé les plats grâce à cette notion hypocrite de volontariat, sont seuls face aux inquiétudes de la population sur les conséquences possibles du Covid chez l'enfant. Ils reçoivent, une semaine avant le début du déconfinement, un protocole complet certes mais technocratique, inapplicable, qui se résume ainsi : poser l'enfant sur une chaise, immobile, à l'écart des copains et des jeux, avec obligation de se laver les mains tous les quarts d'heure.... Bref, le contraire de l'humanité dont font preuve quotidiennement nos ATSEM, les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, ainsi que les accompagnants des élèves en situation de handicap ! « L'incarcération, ce n'est pas l'école qu'on veut pour nos enfants », me disait hier un maire.

Faute d'une véritable concertation en amont, les conditions ne sont pas réunies pour une reprise à la date imaginée par le Président de la République, et vous le savez. Beaucoup de questions attendent toujours des réponses : qu'en sera-t-il de la cantine, du transport scolaire, de la désinfection, de l'accueil périscolaire ? Qui va faire quoi chaque jour, comment, avec quels moyens pour les collectivités ? Il est encore temps d'y répondre par un soutien concret du terrain. Il est encore temps de décider une validation formelle par les représentants de l'État de chaque réouverture d'école.

Monsieur le Premier ministre, le crédit de l'État s'est fracassé sur les masques et sur l'hôpital, évitons qu'il ne sombre dans l'abîme face à l'école de la République ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

M. Alexis Corbière. Bravo ! Il a parlé clair !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Sur tous les sujets relatifs au déconfinement, il faut aussi raisonner a contrario, monsieur le député. En l'occurrence, qu'auriez-vous fait si vous aviez décidé tout le contraire de nous ?

M. Sébastien Jumel. J'aurais reporté la rentrée !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Auriez-vous laissé les enfants confinés à la maison, y compris les plus défavorisés, dans des appartements exigus, jusqu'au mois de septembre ? Avec quelles conséquences sociales ? Et qu'auriez-vous fait alors en septembre ? Auriez-vous obligé les parents à renvoyer leurs enfants à l'école, quitte à faire appel à la police ?

M. Sébastien Jumel. J'aurais préparé un vrai plan de rentrée concerté !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Vous formulez des critiques, mais quelles propositions faites-vous ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Il faut avoir une éthique de responsabilité autant qu'une éthique de conviction. Je pense qu'il n'est pas très honnête de jouer avec les émotions sur un tel sujet. Nous avons besoin d'un peuple uni autour de son école. Des peurs existent. Si certaines sont légitimes, d'autres sont cultivées par certains, qui cherchent à les accroître.

M. Sébastien Jumel. Ce n'est pas mon cas !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Quand on aime l'école de la République, on n'agit pas ainsi.

En réalité, l'immense majorité des maires jouent le jeu. Même certains de ceux qui ont signé ce week-end l'appel au Président de la République ouvriront leurs écoles. J'en ai rencontré ce matin quelques-uns, que je ne nommerai pas. Dans le Morbihan, par exemple – j'en parlais avec un député –, toutes les communes, à l'exception d'une seule, ouvriront leurs écoles. (M. Jimmy Pahun applaudit.) Le vrai travail de fond est en cours.

M. Sébastien Jumel. Ai-je dit le contraire ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Alors, puisque vous parlez de salons dorés, j'évoquerai le vôtre : celui où l'on fait des commentaires négatifs alors que de nombreuses avancées sont réalisées sur le terrain, grâce à des personnes qui se retroussent les manches (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM*) et qui connaissent, elles, la valeur de l'école de la République. Il ne suffit pas de défendre l'école en temps normal, lorsqu'il n'y a pas de vagues, si c'est pour jouer avec elle à chaque crise en prétendant qu'elle n'est pas indispensable !

L'école de la République est aujourd'hui plus indispensable que jamais. Il serait beaucoup plus simple, pour moi, de décider de la garder fermée jusqu'à ce qu'un vaccin soit découvert. Je pense au contraire qu'il faut la rouvrir – peut-être parce que mes préoccupations sociales sont plus ancrées que les vôtres ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. Alexis Corbière. Et les fermetures de classes ? Et les salaires des professeurs ?

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Jumel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2935

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 mai 2020](#)